



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna



Berne, le 14 septembre 2020

A la recherche de villages de montagne promouvant la jeunesse

Grace au label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir », le SAB récompense les communes qui répondent spécifiquement aux besoins de la jeunesse et des jeunes familles. Ce label permet aussi aux communes de valoriser leur grand engagement. Celles qui souhaitent l'obtenir ont jusqu'au 10 décembre 2020 pour déposer leur candidature.

De nombreux villages de montagne sont confrontés à l'émigration d'une partie de leur population. Toutefois, la plupart des jeunes souhaite rester dans leur village, si les conditions le permettent. Le label « Commune de montagne - La jeunesse, notre avenir » constitue une récompense et une motivation, en faveur des communes de montagne s'engageant pour l'avenir de leurs jeunes. Sarina Caduff, présidente du Forum des jeunes du SAB, a déclaré que « le développement durable d'un village de montagne repose sur la participation et la coopération de la jeunesse, ainsi que des jeunes familles. Ils sont l'avenir des communes de montagne vivantes, innovantes et proactives. »

Des jeunes impliqués dans la vie communale

Dans le cadre du label, les jeunes ont la possibilité d'influencer le destin de leur commune. Ils rencontrent les autorités communales au moins une fois par an, afin de discuter du développement de leur village. Cela permet également d'éveiller l'intérêt et la compréhension des jeunes pour la politique communale.

Aussi au niveau national

Afin que leurs souhaits soient également pris en compte au niveau national, les jeunes issus des 27 communes labellisées se réunissent une fois par an, dans le cadre du « Forum des jeunes du SAB ». Lors de cette rencontre, les jeunes présentent les activités réalisées, ainsi que celles qui sont en cours d'élaboration. D'autre part, ils échangent leurs expériences et discutent de leurs préoccupations, quant à l'avenir des régions de montagnes. Pour sa part, le SAB reprend leurs propositions, afin de les intégrer dans ses activités politiques.

Pragmatique et efficace

Avant que les communes ne reçoivent le label du SAB, elles doivent prouver qu'elles s'engagent en faveur de leurs jeunes, dans divers domaines. Les procédures de candidature sont adaptées aux possibilités et aux moyens des communes de montagnes. Ce sont les représentants du Forum des jeunes du SAB qui sont responsables pour l'attribution du label. Selon la devise « Pour les jeunes – par les jeunes », ce label est exclusivement entre les mains de la jeunesse.

Renseignements complémentaires :

- Thomas Egger, Directeur du SAB : tél. 031 / 382 10 10
- Andrea Koch, collaboratrice du SAB : tél. 076 / 216 11 20

Pour davantage d'informations sur la procédure de candidature : www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch ; rubrique « candidature »

Le label « Communes de montagne – La jeunesse, notre avenir »

Le label « Communes de montagne – La jeunesse, notre avenir » est remis aux communes de montagne s'engageant à soutenir les jeunes. Ces derniers, issus des communes labellisées, contribuent, dans le cadre du Forum des jeunes du SAB, à influencer leur avenir, ainsi que celui de leur commune. Par leurs actions, ils soutiennent le développement des régions de montagnes et peuvent ainsi lutter durablement contre l'émigration.

Le SAB est une association qui s'engage en faveur du développement des régions de montagnes et rurales. Le SAB défend et représente les intérêts de ces régions, sur la scène politique fédérale.

Informations complémentaires : www.sab.ch